

**Compte-rendu de la rencontre
du Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord**

Date : Jeudi 24 octobre 2019

Lieu : Salle de réunion, Hôtel de Ville

Présences :

Marie-Ève Giroux, Attention Fragîles

Bruno Savary, Attention Fragîles

Jean-Étienne Solomon, MÎM

Robert Mercier, Comité ZIP

David Richard, MÎM

Serge Bourgeois, MÎM

Audrey Keating, CEDEC

Normand Bouchard, Plan A Capital

Stéphane Beaudoin, CER

Gilbert Scantland, RIÉGÎM (par conférence téléphonique)

Hugo Bouchard, Plan A Capital (par conférence téléphonique)

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 8 H 30.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 19 septembre :

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions, les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

4. Suivi du chantier

4.1 Sur le plan technique

Le chantier se déroule très bien, l'échéancier est respecté. On ne note aucun problème particulier. Les palplanches ont toutes été installées pour les deux fondations. Le creusage des fondations est complété. Il a fallu utiliser plusieurs pompes hydrauliques pour pouvoir creuser, car les infiltrations d'eau de mer (nappe libre) étaient proche de la surface. Le bétonnage est prévu dans quelques semaines soit vers le 17 novembre. Le MELCC avait autorisé un tracé qui

traversait un milieu humide. L'expert environnemental local a proposé un autre tracé, qui évite la zone humide et qui renforce la stabilité du réseau, le promoteur accepte de changer le tracé du réseau collecteur et a déposé une demande de modification au CA au MELCC. On est en attente de cette modification pour poursuivre les travaux. Cela pourrait retarder l'installation du réseau collecteur et les travaux seraient éventuellement reportés au printemps. La zone en bordure de la route 199 et plus près de la tour 2 (éolienne plus près de Cap-aux-Meules), est celui retenu pour l'aménagement de l'aire pédagogique, il offre une plus grande possibilité pour le stationnement et sera plus facile à aménager. C'est aussi dans ce secteur que seront installés le poste de transformation et la sous-station.

4.2. Sur le plan environnemental ;

Lors des travaux de construction des routes d'accès et l'aménagement des aires de travail, on a procédé à du déboisement et les résidus ont été réutilisés à des fins de protections contre l'érosion. Dans le secteur de la tour éolienne 1, aucun plan de corème de Conrad n'a été affecté. Dans le secteur de la tour éolienne 2, plusieurs peuplements de corème de Conrad ont pu être évités, mais lorsque l'on ne pouvait les éviter, les plans de corème ont été prélevés et transplantés ailleurs sur la dune dans des secteurs avoisinants. On a ainsi déplacé plus d'une trentaine de plans. Selon Attention Fragîles, l'opération de transplantation est un succès pour le moment, il y a eu peu ou pas de mortalité des plans de corème déplacés. On rappelle qu'il s'agit d'une expérience inédite pour cette plante rare. La véritable réussite et la pérennité de la transplantation seront évaluées après la saison hivernale. Cet élément et les autres éléments positifs comme la récupération de branchages pour stabiliser certaines portions dunaires devraient être mentionnés dans les prochaines communications entourant le chantier.

Enfin, on mentionne que pour stabiliser la dune dans l'aire de construction des chemins d'accès et des aires de travail des tapis de fibres végétales (noix de coco) seront installés cet automne pour permettre la stabilisation des pentes plus abruptes et la revégétalisation future du site avec des plans d'ammophile à ligule courte au printemps.

Selon l'expert environnemental, les promoteurs sont réceptifs et appliquent consciencieusement toutes les recommandations. La collaboration est excellente de part et d'autre.

4.3. Relations avec le milieu ;

Les représentants d'Attention Fragîles mentionnent que l'organisme continue de recevoir des attaques et commentaires négatifs en lien avec le projet éolien. En effet, quelques personnes interpellent les organismes environnementaux des îles sur les réseaux sociaux en les blâmant et en les accusant de collaborer avec les promoteurs et de ne pas s'opposer au projet.

Si au début l'organisme tentait de répondre factuellement ou d'expliquer son rôle au sein du comité de liaison et pourquoi son expertise environnementale sur le terrain était requise, ces réponses n'ont pas calmé le jeu.

L'organisme vit une situation inconfortable qui sollicite beaucoup la direction et affecte l'équipe de travail. On souhaite trouver des solutions pour permettre d'améliorer cette situation.

Les membres du comité conviennent que cette situation est grandement amplifiée par les réseaux sociaux, mais cela existait auparavant sous d'autres formules.

La Municipalité vit cette réalité au quotidien pour ce projet et plusieurs autres. On suggère de ne pas faire d'intervention sur des pages publiques de type « info madelinot ».

Pour ce qui est des commentaires qui se retrouvent sur les pages des membres du comité de liaison (organismes, municipalités, etc.), on suggère de diriger systématiquement les personnes vers la site web et la page Facebook du projet. Cependant, on demande que soit mise en ligne une page de type FAQ (foire aux questions) dans les deux langues avant d'y rediriger les personnes qui interpellent les organismes membres du comité de liaison. Pour les personnes intéressées, la Municipalité pourrait éventuellement faire appel à un consultant en communication et tenir une rencontre à ce sujet.

La mairesse de Grosse-Île souhaite toujours être rencontrée par les promoteurs. Ceux-ci ont tenté de la joindre et attendaient un retour d'appel. Ils feront une relance aujourd'hui. Par ailleurs, la communauté anglophone n'avait pas émis de préoccupations particulières avant le début du chantier. Toutefois, depuis le début des travaux, la mairesse reçoit plusieurs questions et ne maîtrise pas bien le dossier pour y répondre et elle compte sur les promoteurs pour bien lui expliquer les différents aspects du projet. De plus, quelques citoyens émettent des commentaires et formulent des questions sur les réseaux sociaux. Selon les promoteurs, les éoliennes ne seront pas visibles de la Grosse-Île.

Concernant l'impact sur la dune après le chantier, ce qui est visible actuellement comme chemin d'accès et d'aire de travail sera sensiblement le même en fin de compte. Il pourrait y avoir un peu de végétalisation aux extrémités, mais pas une réduction de l'aire impactée.

En examinant les photos aériennes prises cette semaine par Attention Fragîles, les membres conviennent que l'impact sur la dune est vraiment minime. On suggère que ces photos soient reprises par drone (Attention Fragîles) à la fin des travaux de cet automne et utilisées dans les communications médias, tels qu'un article pour le magazine les Îles ou pour les communiqués de presse.

5. *Plaintes :*

Aucune plainte officielle à signaler

6. *Suivis des préoccupations et des attentes du milieu*

Ce point a été traité au point 4,3.

7. *Communication avec la communauté*

Après discussion sur le sujet, il est convenu d'attendre que les travaux de la première phase soient terminés, ce qui devrait être le cas vers la fin novembre, pour faire publiquement un premier bilan des travaux. On souhaite cependant que la page FAQ soit mise en ligne le plus rapidement possible et que cela soit accompagné de communications médias.

8. *Varia*

Aucun sujet n'est apporté.

9. *Prochaine rencontre*

À moins d'un imprévu qui nécessiterait la tenue d'une rencontre du comité de chantier (au besoin le 21 novembre). La prochaine rencontre de l'ensemble du Comité de liaison aura lieu le 12 décembre pour faire un bilan des travaux de l'automne et voir les étapes à venir pour le printemps.

10. *Clôture de la rencontre*

La rencontre prend fin à 9 h 30.